



PRÉFET DE L'OISE

Beauvais, le 08 AVR. 2020

Direction départementale
des Territoires

Service Économie Agricole

Affaire suivie par Agnès COCHU
Téléphone : 03 60 36 51 97
Télécopie : 03 60 36 52 08
Courriel : agnes.cochu@oise.gouv.fr
Niveau de sensibilité : Diffusion restreinte

Monsieur le Président,

Dans le contexte en cours de la crise Covid-19 et compte-tenu de la difficulté à mener la concertation publique relative au projet de charte d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytosanitaires dans le département de l'Oise, vous vous êtes engagé par courrier du 30 mars dernier à mener cette concertation dès que le contexte sanitaire le permettra. Vous m'avez également transmis pour information le projet que vous comptiez soumettre à la concertation. J'ai demandé à la Direction Départementale des Territoires d'étudier ce projet avec attention afin qu'elle revienne vers vous si nécessaire pour compléter le document avant le début de la concertation.

En conséquence, conformément aux textes et instructions ministérielles en vigueur, les exploitants qui le souhaitent peuvent, dans l'attente de l'approbation de la charte et jusqu'au 30 juin 2020, appliquer les réductions de distance selon les modalités prévues par l'arrêté du 27 décembre 2019.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet

Louis LE FRANC

Monsieur Hervé ANCELLIN
Président de la Chambre d'agriculture de l'Oise
Rue Frère Gagne
60021 BEAUVAIS